



Guide entrée en sixième

Collège Victor Hugo

Présentation rapide du collège Victor Hugo

- Collège **public** régi par l'éducation nationale, assujetti à la carte scolaire. Cours du lundi au vendredi 8h15 - 17h (horaires où les élèves sont sous la responsabilité du collège) sauf le mercredi après-midi (pas de cours).
- Contacts collège: mail 0312092F@ac-toulouse.fr (indiquer le service destinataire: service de gestion, secrétariat, infirmier, etc)
- Numéro de téléphone unique à toute la cité scolaire: 05.61.15.94.94 (à savoir: vie scolaire collège fermée entre 11h30 et 14h00)
- **Le téléphone portable est interdit** au collège

Spécificités

- Petit collège (env. 360 élèves) intégré dans une cité scolaire comprenant un lycée (env. 2000 élèves - de la seconde au BTS) + la Deutsche Schule (école privée allemande - à part). Le collège est distinct du lycée ; seuls quelques cours peuvent avoir lieu ponctuellement côté lycée.
- Environ la moitié des élèves du collège disposent d'une dérogation pour la section "internationale" (britannique), sur sélection. Les cours, hors langues, sont intégralement dispensés en français.
- Option "bilangue allemand" possible dès la 6e (sauf pour les élèves de la section internationale) : possibilité de commencer la LV2 allemand dès la rentrée en 6e.
- LV2 unique → allemand pour tous : pas d'espagnol (sauf dérogation très exceptionnelle). Démarrage en 5e sauf si l'option bilangue allemand a été choisie en 6e.
- Initiation à l'informatique : 1h30 /sem
- Fonctionnement en semestres (et non en trimestres).
- Le collège propose aussi diverses activités:
 - les professeurs s'efforcent de mettre en place durant l'année scolaire, des activités en lien avec leur projet pédagogique en fonction des opportunités et en fonction des emplois du temps,
 - des activités périscolaires optionnelles, disponibles en fonction des disponibilités de l'emploi du temps de l'élève, comme le Bureau d'Aide aux devoirs Rapide ou BAR, l'AS, la chorale, le Conseil de la Vie Collégienne ou CVC, le Projet Astro, le club lecture, le Brevet d'Initiation Aéronautique ou BIA, etc.

Personnes clés dans la vie du collégien

- *La proviseure adjointe* : assure le pilotage et le fonctionnement de l'établissement dans les domaines pédagogique, administratif, financier et des ressources humaines, et dans l'évaluation des politiques et des actions conduites dans le cadre du projet d'établissement
- *La CPE* : chargée du bon déroulement de la vie scolaire et contribue à placer les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissage (gestion des espaces et des temps de la vie scolaire des élèves, veille à la bonne qualité du climat scolaire). Personne clé pour l'élève.

- *L'AED - assistant d'éducation* (éq. "surveillant") : chaque classe a un AED de référence qui veille à l'encadrement et à la sécurité de la classe durant les interours, les temps d'étude, de repas...
- *La/le professeur(re) principal(e)* : assure la coordination en faisant le lien, pour sa classe, entre tous les personnels qui suivent l'élève : les professeurs, les conseillers principaux d'éducation (CPE), les personnels sociaux et de santé, le psychologue de l'éducation nationale et l'équipe de direction. Il est également l'interlocuteur privilégié de la famille.
- *L'infirmier* : assure l'accueil et l'écoute des élèves, qu'il s'agisse de problématiques liées à la santé ou à la scolarité. Il identifie les besoins, met en œuvre des soins infirmiers adaptés et oriente si nécessaire.

Avant l'entrée en 6^e

Quelques conseils

Réunions et informations :

- Pour préparer la rentrée, la réunion de juin est indispensable : beaucoup d'informations vous seront communiquées afin de comprendre le fonctionnement du collège, les changements par rapport à l'école et comment préparer la rentrée de septembre. Prenez des notes, la quantité d'information fournie est conséquente !
- Une réunion d'information pour les parents a souvent lieu dès la 1^{ère} semaine de septembre durant laquelle vous recevrez beaucoup d'informations et vous rencontrerez les professeurs de votre enfant (à ne pas manquer). Il y a aussi 2 soirées parents/professeurs dans l'année (courant novembre et février) pour faire le point sur les progrès scolaires de votre enfant. Les dates exactes de ces 3 soirées sont normalement communiquées par le professeur principal dès le 1^{er} jour de classe sur le carnet de liaison de votre enfant. Prenez note !

Fournitures :

- Une liste vous est fournie dans le dossier d'inscription. Prévoir un sac scolaire suffisamment grand car certains jours, le sac peut être très chargé.
- Pour les 6^e, des casiers à cadenas (à fournir - de préférence à clé) sont réservés : ils permettent d'alléger le sac en déposant le matériel de l'après-midi dedans (ce qui permet de n'avoir qu'une demi-journée de fournitures à porter lors des déplacements dans le collège dans la journée).
- Attention : des fournitures complémentaires peuvent être demandées par certains professeurs à la rentrée. Pensez à surveiller l'agenda de votre enfant !

Préparer un accès numérique :

- Préparer un accès sécurisé pour votre enfant, sur l'ordinateur de la famille si vous en avez un. Cela permettra de se connecter à l'espace numérique de travail (ENT) pouvant contenir le travail effectué en classe, les devoirs à faire et d'autres ressources numériques (selon professeurs, outils / exercices pour réviser, ressources documentaires...). L'ENT est aussi muni d'une messagerie pour communiquer avec les enseignants, avec la CPE, entre élèves d'une même classe, etc. Voir plus bas pour plus d'information sur l'ENT.
- Les élèves peuvent avoir accès à un ordinateur au collège leur permettant de se connecter à l'ENT : il n'est donc pas absolument nécessaire d'avoir un téléphone connecté ou un ordinateur familial (mais ça aide).

- Pour rappel, les téléphones portables sont interdits dans le collège. Les conflits entre élèves via réseaux sociaux restent une réalité et le collège recommande de ne pas les utiliser. La communication entre élèves via la messagerie de l'ENT est facile, efficace et plus sûre.

Zoom sur le dossier d'inscription

Anticiper le remplissage

Le dossier d'inscription vous est communiqué par l'école de votre enfant via un lien contenant l'ensemble des documents à compléter. Il vous faudra le remplir rapidement : le délai entre la communication du dossier et la date de remise en main propre au collège est assez court.

Pour vous faciliter la tâche et anticiper la récupération de l'ensemble des pièces, pensez à préparer dès fin mai / début juin les éléments suivants :

- 2 photos d'identité
- Photocopie du livret de famille
- RIB
- En cas de séparation des parents : photocopie du jugement de divorce
- L'attestation de paiement et quotient familial délivrée par la CAF
- L'attestation d'assurance scolaire (demandée la première semaine de la rentrée)

Les autres pièces du dossier sont des fiches à imprimer et compléter : toutes doivent être lues attentivement et complétées.

Remarque : qu'est-ce que la fiche SIECLE ? Il s'agit de la fiche issue du logiciel SIECLE, système d'information des collèges, qui contient les informations essentielles concernant les élèves. Il faut donc la compléter et la vérifier soigneusement.

Important : pensez à fournir une **adresse mail** au collège (dans les champs où cela est demandé). La communication entre le collège et les parents est faite essentiellement par mail. Si vous ne recevez pas de mails du collège, contactez-les pour vérifier que votre adresse est correctement écrite.

Régimes de cantine

Par défaut, les premières semaines de l'année scolaire, votre enfant est inscrit au régime « DP5 » : demi-pension sur 5 jours, incluant le mercredi. Il vous sera demandé courant septembre, dès que les emplois du temps définitifs seront fixés, de choisir le régime de demi-pension : sur 5 jours incluant le mercredi (DP5) ou sur 4 jours, sans le mercredi (DP4). L'accès à la cantine se fait avec la carte d'accès (portail d'entrée + cantine). Si perdue ou cassée, votre enfant doit se rendre au bureau de service de gestion muni de 6,50 € pour avoir une nouvelle carte (idem pour le carnet de liaison perdu).

Régimes de sortie

2 choix possibles à faire à l'inscription :

- **Régime non autorisé :** l'élève reste **jusqu'à 17h tous les jours** même si les cours finissent plus tôt ou en cas d'absence d'un professeur. Le mercredi, sortie soit après le dernier cours si DP4, soit après le repas si DP5.
- **Régime autorisé :** sortie possible uniquement après le dernier cours de la journée (sauf mercredi - voir cas précédent ; ou externe : dernier cours matin ou dernier cours après-midi).

Ex. : le jeudi la classe de mon enfant termine les cours à 16h.

- En régime autorisé, il/elle peut quitter le collège dès 16h.
- En régime NON autorisé, il/elle doit rester en étude jusqu'à 17h et quitte le collège à 17h.

Pour distinguer les régimes, l'emploi du temps collé au dos du carnet de correspondance est soit vert (régime autorisé), soit rouge (régime non autorisé). Ce carnet doit être montré au surveillant pour toute sortie avant 17h.

Foyer et AS : qu'est-ce que c'est ?

- **Le foyer** : il s'agit du lieu où les élèves peuvent se détendre à la pause méridienne ou en heure d'étude. Ils y trouvent des jeux de société, des livres, des babyfoots... Les places sont limitées. Les élèves doivent d'abord se rendre en salle d'étude pour être autorisés à y aller.
- **L'AS** : Association Sportive. Propose des activités sportives sur la pause méridienne ou le mercredi après-midi. Les inscriptions pour l'année scolaire se font dans les semaines qui suivent la rentrée auprès des professeurs d'EPS.

Le jour de la rentrée

Journée essentielle de découverte du fonctionnement du collège !

Quelques conseils

- Arrivez à l'heure pour éviter le stress !
- Sac de cours : les livres scolaires seront distribués aux élèves, donc inutile de prendre toutes les fournitures ! La trousse de base, l'agenda, un cahier de brouillon et une chemise à élastiques pour ranger les documents qui seront distribués dans la journée suffisent.
- Pensez à prendre une gourde d'eau. Elle servira toute l'année.
- En option : gel hydroalcoolique et mouchoirs (il y a souvent des ruptures de stock de savon et de papier aux toilettes).

Au programme

- Découverte des locaux
- Rencontre avec le professeur principal et d'autres professeurs (tout au long de la semaine)
- Distribution des emplois du temps : attention, tous les élèves d'une classe n'ont pas le même emploi du temps
- Remise du carnet de correspondance/liaison et explication de son fonctionnement
- Inscription sur le carnet de correspondance des dates de la réunion pour parents souvent dès la 1ère semaine d'école (à ne pas manquer) et des 2 soirées parents/professeurs de l'année (courant novembre et février). Vérifiez le carnet de correspondance régulièrement.
- Distribution des badges personnels (accès collège et cantine)
- Cantine : tout le fonctionnement sera expliqué
- Fin de journée à 17h max.

C'est quoi une journée type au collège ?

Avertissement : il s'agit juste d'un exemple pour donner une idée.

8h15 : la sonnerie retentit... Je suis arrivé un peu plus tôt pour avoir le temps de déposer les cahiers pour les cours de l'après-midi dans mon casier. Il est temps de se ranger par classe dans la cour (pour les 6e et 5e). Le prof du premier cours va venir nous chercher !

9h10 : fin du premier cours, il faut vite rejoindre la salle pour le second cours de la matinée.

10h05 : c'est la récré ! 15 min de détente et pause pipi.

10h20 : c'est reparti pour 2 autres heures de cours.

12h10 : cantine. Je prépare ma carte et je fais la queue à la cantine côté collège. 15-30 min pour manger et un peu de temps libre. Certains camarades ont le temps d'aller à l'A.S car leur planning le permet donc il se sont inscrits en début d'année.

13h05 : pour moi, les cours reprennent.

14h00 : 1h d'étude cet après-midi puis d'autres cours. Je vais en salle d'étude ou est fait l'appel, puis j'ai 3 choix possibles : salle d'étude, CDI ou foyer ; il faut choisir auprès du surveillant en début d'étude.

15h50 : récré de 15 minutes avant un dernier cours

17h00 : fin de la journée ! Il est temps de rentrer à la maison.

NB : selon le régime choisi en début d'année (vert ou rouge), votre enfant pourra finir dès la fin de la dernière heure de cours de la journée (vert), sinon, il.elle doit rester jusqu'à 17h tous les jours, quel que soit son planning.

Outils de communication

ENT et Pronote

Il existe 2 outils distincts de communication au collège :

- **Pronote** : outil permettant de voir **l'emploi du temps** et ses éventuelles mises à jour quotidiennes (changements de salle, absence professeur, modification cours...), ainsi que les **notes de l'élève**. Celles-ci sont régulièrement mises en ligne par les professeurs à la suite des évaluations. Le bulletin semestriel est également téléchargeable sur cette application. Accessible sur ordinateur et téléphone. Des codes spécifiques vous sont communiqués en début d'année : ne les perdez pas et connectez-vous au plus tôt.
- **ENT – Espace Numérique de Travail** (et sa version appli sur smartphone : **Skolengo**): les identifiants à l'ENT vous ont été transmis depuis l'école élémentaire (compte Edu Connect). Dès que votre compte aura été rattaché au collège, vous pourrez accéder à l'ENT. Très nombreuses fonctionnalités avec parmi les plus importantes :
 - **Messagerie** parent / collège : pour communiquer avec les professeurs, l'administration, la vie scolaire...
 - **Cahier de texte** : pour retrouver les cours suivis (certains professeurs mettent en ligne ce qui a été fait – utile en cas d'absence ou si problème de saisie des cours) et les devoirs à faire. Attention : **les devoirs sont à prendre systématiquement dans l'agenda « papier » en fin de cours** ! Ne pas se reposer à 100 % sur l'ENT.

L'ENT permet l'accès à de nombreuses autres ressources mais n'est pas l'outil de référence pour l'emploi du temps (pas mis à jour en temps réel) et ne contient pas les relevés de notes.

Les élèves et parents ont des comptes Pronote et ENT distincts. Ce que les enfants voient sur l'ENT est légèrement différent de ce que les parents voient. Il est important que les comptes de parents et enfants soient actifs et vérifiés très régulièrement.

Si vous avez des **problèmes de connexion à Pronote ou l'ENT**, remplissez le formulaire adéquat en cliquant sur "[Problèmes de connexion ENT ou Pronote](#)" sur la page d'accueil du collège.

Carnet de correspondance

Il permet d'échanger avec la vie scolaire ou les professeurs via les pages de correspondance, contient les observations adressées à l'élève et les billets d'absence et de dispense d'EPS. En cas d'absence, il est conseillé d'envoyer un message au collège via l'ENT (destinataire « scolaire vie ») et de compléter un billet d'absence qui sera à présenter à la vie scolaire lors du jour de retour en classe.

Il contient également le règlement intérieur : très complet, à lire absolument et à signer par l'élève et les parents . Vérifiez le régulièrement, les signatures nécessaires des parents sont fréquentes.

Questions fréquentes

Emplois du temps : plusieurs semaines sont nécessaires avant la stabilisation des emplois du temps. Il est donc nécessaire de bien suivre Pronote (Notez : l'emploi du temps sur l'ENT/Skolengo contient parfois des erreurs, suivez l'emploi du temps sur Pronote) et les emplois du temps transmis aux élèves. Attention : chaque élève a un emploi du temps qui lui est propre ! Ne pas suivre les copains sans être sûr qu'ils ont le même emploi du temps ! Aider votre enfant durant les premières semaines est indispensable pour qu'il s'approprie ce nouveau rythme et cette organisation très différente de l'école afin qu'il gagne progressivement en **autonomie**. C'est sans doute le mot clé de la 6^e.

Cantine : où trouver le menu ? Sur le site du lycée :

<https://victor-hugo-colomiers.mon-ent-occitanie.fr/vivre-au-lycee/les-services/restauration/>

Règlement intérieur

Disponible dans le carnet de correspondance, il est important de le lire dès le début de l'année. Il est long car il contient de nombreuses informations importantes et pratiques pour bien comprendre le fonctionnement du collège. Nous vous invitons à le lire attentivement. Il doit être signé par enfants et parents.



Document réalisé par l'association des parents d'élèves API du collège Victor-Hugo (en complément du guide 6^{ème} pour les familles de section internationale, fourni par English31 à l'origine de cette idée).

Nous sommes à votre écoute pour accompagner les parents et les élèves dans leur scolarité : rejoignez-nous !

<https://api-colomiers.com/victorhugo/nous-rejoindre/>

mail: api.colomiers.victorhugo@gmail.com